



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 18 octobre 2013

L'an deux mille treize le 18 octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Etaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Marc CHAIGNE, Mme Simone « Julie » FOULQUIER, Mme Marie-Noëlle BINET, MM. Damien BLANC, Gilbert CADUC, Bruno GIOVANNINI, Jacques COUHÉ Nicolas PIGNOL, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Mmes Liliane PIGNOL, Colette PIVETEAU.

Absents excusés: M. Frédy MELLE a donné pouvoir à M. Marc CHAIGNE
M. Jean-Pierre OLLIVIER a donné pouvoir à M. Serge KINDEL

Absents excusés: Mme Monique ROYER,

Secrétaire de séance : Mme Liliane PIGNOL a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	:	14 octobre 2013
Nombre de membres en exercice	:	18
Nombre de membres présents	:	15
Pouvoirs	:	2
Nombre de suffrages exprimés	:	17

Le Conseil Municipal :

1) Compte rendu du Conseil Municipal

A l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 4 mai 2012

2) Résiliation du bail du 7 janvier 1999 suite à la relocalisation du bureau de Poste de Rivedoux-Plage

- Approuve à l'unanimité la résiliation du bail du 7 janvier 1999
- Autorise le Maire à effectuer les démarches et signer les pièces afférentes

3) Travaux neufs d'éclairage public 2013 – programme du centre-bourg: avenue Gustave Perreau, avenue de la Plage, rues Jules Ferry, Pasteur, Grands Guilloux, du Moulin

A l'unanimité,

- accepte la nature et le montant des travaux d'éclairage public évalués par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime à 452 558,66 € H.T. dont 226 279,33 € à la charge de la Commune ;

- **adopte** le mode de financement de cette opération en **5 annuités de 45 255,87 €** sans intérêt ni frais ;
- **s'engage** à inscrire, dans les budgets des exercices concernés, les crédits nécessaires au paiement des dites annuités.

4) Lotissement "Les Breuils: convention SDEER pour le passage de la distribution publique d'énergie électrique (canalisations souterraines, coffrets et poste de transformation)

- Logements sociaux lieu-dit « les Breuils » : Convention SDEER pour l'édification d'un poste de transformation MT/BT

A l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer avec le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement rural de la Charente-Maritime ladite convention pour l'occupation d'un terrain d'une superficie de 8.41 m² sur la parcelle AA n° 525 sise au lieu-dit « Les Breuils » en vue de l'édification d'un poste de transformation MT/BT selon les plans et schémas joints à la convention ;
- **Dit** que cette convention prendra effet à compter de la date de signature par les parties.

- Lotissement « Les Breuils » : Convention SDEER pour le passage de la distribution publique d'énergie électrique (canalisations souterraines et coffrets)

A l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer avec le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement rural de la Charente-Maritime ladite convention pour l'établissement à demeure, sur les parcelles cadastrées section D n° 2065 et AA n° 525,338, 339 et 914 sises au lieu-dit « Les Breuils », de 8 canalisations électriques souterraines et de 4 coffrets selon les plans et schémas joints à la convention ;
- **Dit** que cette convention prendra effet à compter de la date de signature par les parties.

5) Convention ARC-Environnement pour le nettoyage, la collecte et le traitement des déchets du marché – Mise en place d'un responsable hygiène et sécurité

A l'unanimité,

- **accepte** la proposition de la Société ARC Environnement ainsi que son cahier des charges ;
- **autorise** M. le Maire à signer la convention pour la collecte et le traitement des déchets du marché, le nettoyage du local communal et la mise en place d'un responsable hygiène et sécurité ;
- **dit** que les crédits nécessaires seront prévus au budget principal de la Commune – article 61523.

6) Autorisation d'ester en justice

Point dont l'examen est reporté à une séance ultérieure

7) Aménagement d'un rond-point au carrefour rue du Défend/RD201

Prend acte du projet tel que présenté par le Conseil général de la Charente-Maritime

8) Rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré

Prend acte du contenu du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré

9) D.I.A. en D.P.U

A l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les DIA soumises à son appréciation.

10) Questions diverses